



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°19/2024

En séance du 16 octobre 2024 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. ÉLECTIONS COMMUNALES 2024

Présidence de la Commune	Une seule liste ayant été déposée dans le délai légal, le Conseil municipal proclame M. Joachim Rausis Président de la Commune d'Orsières pour la période législative 2025-2028.
Vice-Présidence de la Commune	Une seule liste ayant été déposée dans le délai légal, le Conseil municipal proclame M. Pascal Tornay Vice-Président de la Commune d'Orsières pour la période législative 2025-2028.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers	<ul style="list-style-type: none">▪ Maret Samuel pour la transformation d'un chalet avec réfection de l'enveloppe intérieure à Praz-de-Fort▪ Andany Angel pour l'installation d'une chaudière à pellet et conduite extérieure à La Fouly▪ Lechot Frédéric pour la rénovation de la toiture et le remplacement de la couverture existante à La Fouly▪ Raboud Lysia pour le changement de porte-fenêtre avec un store et la régularisation de l'aménagement intérieur à Praz-de-Fort▪ Copt Fernand pour la remise en état de l'accès à Praz-de-Fort▪ Rohner Carlo pour la transformation et agrandissement d'un chalet à Champex-Lac▪ Duriaux Eric pour la transformation d'un raccard en habitation individuelle, installation d'une PAC air-eau, raccordement aux services communaux à Praz-de-Fort▪ PPE Alpes et Lac pour la pose d'un trompe-l'œil en pierres sur mur en béton à Champex-Lac
Dossiers traités par l'Etat du Valais	<ul style="list-style-type: none">▪ Pralong Jean-Baptiste pour la réfection et la couverture de la toiture, pan de la grange sud-ouest à Orsières▪ Succession Ribordy Adolphe pour la transformation et réfection de la toiture avec isolation à La Fouly
Permis d'habiter	<ul style="list-style-type: none">▪ Rausis Patrick pour la transformation des combles du bâtiment en habitation et création de vélux à Orsières

3. SATELDTRANSE : DÉCISION SUR LA STRATÉGIE RÉSEAU 2035

Sateldranse SA	Le Conseil soutient la vision stratégique du Conseil d'administration de Sateldranse SA qui consiste à développer le réseau de fibre optique à large échelle en Entremont.
-----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

4. DIVERS

Feu d'artifice du Nouvel An	Le Conseil accepte la demande de l'Amicale de Champex-Lac afin d'organiser un feu d'artifice à Champex-Lac le 1 ^{er} janvier 2025.
------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Séance levée à 18h15

Orsières, le 17 octobre 2024

L'Administration communale